

Et aussi ... • Nos anciens commerces • La Municipalité va droit dans le mur • En 2026 André Pirlot aurait eu 100 ans • l'Abbaye des Amis de Morges • Des galères ... du Léman • Un mouvement d'horloge du Château de Morges existe-t-il toujours ou est-il disparu ? • Mises à l'enquête • Madame Fida Kawkabani Vingt-deux ans de rédaction

Sommaire

Éditorial	3
Exposition du 40 ^e à l'Espace 81	4
Nos anciens commerces	5
La Municipalité va droit dans le mur	6
En 2026 André Pirlot aurait eu 100 ans	8
Les 1 ^{er} , 2 et 3 août derniers, l'Abbaye des Amis de Morges a fait vibrer la Ville de ses festivités triennales	10
Mots croisés - Châteaux viticoles de la côte	11
Des galères ... du Léman	12
Quizz	13
Un mouvement d'horloge du Château de Morges existe-t-il toujours ou est-il disparu ?	14
Madame Fida Kawkabani Vingt-deux ans de rédaction	15
Mises à l'enquête	16
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2026	18
Morges, un coup d'œil dans le rétro	20

Impressum

Bulletin N° **101** | Septembre 2026

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 6, 1110 Morges 2, IBAN CH30 8080 8005 5971 5671 1
www.asm-morges.ch, info@asm-morges.ch

Président: Jean-Pierre Morisetti

Comité: Vren Delafontaine, Susannah Taylor Butterworth, Nadia Vagnière, Philippe Kloeti, Gérard Landolt,

Resp. de la publication: Jean-Pierre Morisetti & Susannah Taylor Butterworth

Graphisme: Salvatore Gervasi

Crédit iconographique: Salvatore Gervasi, Jean-Pierre Morisetti, Philippe Schmidt

Impression: Imprimerie Carrara, 1110 Morges

Tirage: 500 exemplaires

Cotisation membre ASM et abonnement bulletin: CHF 20.- par année



Éditorial

La Longeraie galère comme la Liberté, une Fontaine ressuscitée et nos Autorités qui n'ont toujours rien compris à la mobilité

La ville de Morges traverse une période charnière avec la désaffectation de *la galère La Liberté*, emblème du patrimoine maritime local. Depuis le début de sa construction courant 1994 et sa mise à l'eau en 2001, cette magnifique embarcation a non seulement servi de point d'attraction pour les touristes, mais a également été un symbole de la tradition nautique de la région. La décision de désaffecter La Liberté marque la fin d'une époque, un moment de nostalgie pour les Morgiens qui ont vu cette galère naviguer à ses débuts à la force des bras sur les eaux du Léman, incarnant un esprit de solidarité envers toutes les personnes qui ont œuvrés à sa construction. L'incurie de certaines décisions Cantonales on fait que tout espoir de la garder amarrée à Morges ont disparus et par simplification, décision est semblait-il prise de purement et simplement la détruire. Alors pourquoi pas, ne pas faire comme Sardou le chantait pour le France, la couler, le c... tourné à Morges Pays Vaudois où je suis né !



© <https://cedricgaillard14.wixsite.com>

Dans le même temps, le site hôtelier de la Longeraie, également un pilier de l'identité locale, est en phase de vente. Depuis son ouverture, cet établissement a été un lieu de rencontre et de détente, attirant des visiteurs de tous horizons. Sa situation privilégiée, légèrement sur les hauteurs du lac, a fait de la Longeraie un espace de choix pour les séminaires, les mariages et les escapades romantiques. Le projet de vente soulève des interrogations sur l'avenir de cet espace emblématique et son rôle dans le développement économique et touristique de Morges. Espérons qu'Autorités et investisseurs, trouveront une possibilité de sauver ce site. Pourquoi pas en la réaffectant en Auberge de jeunesse qui manque tellement tant à notre ville qu'à sa région ?

Parallèlement, l'ASM, soutenue par la commune de Morges, a récemment inauguré la nouvelle fontaine des Eaux minérales qui a remplacé celle emportée par les eaux lors de l'ouragan de juin 2024. Ce projet témoigne de l'engagement de Morges pour la conservation et la valorisation de son patrimoine. L'inauguration a été saluée par des riverains et élus, qui y voient la possibilité d'attirer davantage de visiteurs sur des sites des fois méconnus. Un clin d'œil à la personne qui a demandé si cette sculpture était un « nouveau Jardin du souvenir faute de place au Molliau ? »

Au cœur de ces changements, Morges se retrouve à un tournant. Entre nostalgie du passé et espoir d'un avenir prometteur, la ville doit naviguer habilement pour préserver son identité tout en s'ouvrant à de nouvelles opportunités. La galère La Liberté et la Longeraie sont des témoignages de cette riche histoire, tandis que la nouvelle fontaine des eaux minérales représente un souvenir d'un passé qui n'est pas si éloigné que ça...

Et le mot de la fin ...

La démolition imminente du bâtiment de la Gare suscite toujours une vive émotion parmi les habitants, rappelant des luttes passées pour préserver le patrimoine local. Alors que notre gare va être modernisée avec de nouveaux passages sous voies, la Municipalité a refusé une collaboration pour un débouché au nord, ce qui pourrait transformer la ville en cul-de-sac. Ce choix pourrait priver les habitants d'une connexion essentielle entre les deux parties de Morges, alors que d'autres communes un tant soit peu plus perspicaces profitent de telles opportunités pour améliorer l'accès au train. Il est crucial de mobiliser les citoyens pour empêcher cette décision, qui entraînera des conséquences néfastes à long terme pour l'urbanisme et la mobilité dans la ville.

Jean-Pierre Morisetti,
Président

Exposition du 40^e à l'Espace 81



Nous avons célébré avec succès nos 40 ans d'engagement en faveur du patrimoine local à travers une exposition dans l'Espace 81, elle s'est tenue jusqu'au 24 février dernier. Cette rétrospective a illustré de manière vivante les nombreuses initiatives et interventions menées au fil des décennies, attirant un large public et suscitant un bel intérêt. La richesse des documents et témoignages ont offert aux visiteurs un aperçu détaillé de nos actions réalisées depuis 1985.

En mettant en avant des projets emblématiques, tels que la mise en valeur du Sentier de la Morges et du

site des Eaux-Minérales, l'association a démontré son rôle dans la préservation de l'identité architecturale et patrimoniale de la ville. Les visiteurs ont également pu découvrir l'évolution des relations avec la Municipalité, qui, bien que parfois conflictuelles, ont finalement abouti à un partenariat constructif.



Cette exposition a été conçue pour célébrer non seulement les succès, mais aussi les obstacles et défis rencontrés. Suivre plus de 500 mises à l'enquête, dont un certain nombre de remarques et d'oppositions, et s'impliquer dans des débats cruciaux pour la ville a parfois été difficile. Mais cette dynamique a permis d'établir une relation de confiance avec les autorités locales, illustrant un impact positif sur le développement urbain.

Nous avons également profité de cette occasion pour remettre le Prix du Mérite 2025, récompensant une réalisation architecturale appréciée par le public Morgien.

L'exposition a su attirer l'attention des médias et du grand public, suscitant des discussions sur l'importance de la préservation du patrimoine face aux défis contemporains. Avec la publication de plus de cent bulletins, nous espérons rester un acteur de la vie patrimoniale de notre ville.

Jean-Pierre Morisetti,



Nos anciens commerces

La Quincaillerie Gachet racontée par le petit-fils de son fondateur

À la Grand-Rue 90 ou au Passage de la Couronne 1, c'est selon, se trouve un bâtiment qui m'a été très cher, à savoir la quincaillerie Gachet.

C'était une entreprise familiale comme il en existait beaucoup dans le cœur historique de la ville de Morges, avec un magasin, un arrière-magasin au rez-de-chaussée et des appartements dans les étages pour loger la famille et d'éventuels employés.

Vers 1931, mon grand-père avait repris la quincaillerie Vuffray avec son fonds de commerce, pour l'exploiter avec l'aide de ma grand-mère et, plus tard, avec ses deux fils aînés.

En 1949, mon grand-père décède suite à un accident de la route, et ses deux fils, mon père et mon oncle, reprennent le commerce à leur nom.

Que trouvait-on dans une quincaillerie ? Vaste question.

Une quincaillerie de ce type rassemblait une collection gigantesque et étourdissante d'objets des plus divers et hétéroclites, tels que des outils aratoires, des cordages, de l'outillage de chantier, de menuiserie, de charpente, de mécanique, de plomberie, d'articles de ménage tels que des bœufs, des barattes à beurre, des batteries de cuisine, des nacelles à soufre, du matériel pour fourneaux... J'arrête ici l'inventaire !

Il y avait même, chose impensable de nos jours, de la poudre noire, des cartouches de chasse, des explosifs et du cordeau Bickford dans l'arrière-fond de l'arrière-magasin !

Tout ce matériel était réparti dans les locaux du rez-de-chaussée, mais aussi dans les chambres disponibles des étages et jusqu'au galetas. Mais malheur à qui aurait déplacé quoi que ce soit dans cet ensemble d'objets qui avaient chacun une place bien précise, que seuls connaissaient ma grand-mère et ses deux fils.

Enfant, j'ai évidemment abondamment fréquenté ces lieux avec beaucoup de curiosité et parfois même d'inquiétude, en particulier dans les galetas sombres et poussiéreux. J'ai été en contact avec la clientèle variée du magasin qui m'accordait souvent

beaucoup de bienveillance et qui m'apprenait des choses sur leur métier. Il s'agissait d'agriculteurs, de menuisiers, de plombiers, d'électriciens, de mécaniciens et d'employés des diverses entreprises de la région telles que la SIM, PANEL, NEESER, les SI et bien d'autres.

Je peux dire qu'en ce qui concerne l'outillage... j'étais tombé dans la marmite très jeune !

Il y a eu une nouvelle orientation de ce commerce vers 1961 avec l'abandon de la vente des articles de ménage.

Au début des années 70, la concurrence des premiers centres de bricolage a commencé à se faire sentir. Ces commerces étaient situés dans les zones périphériques des villes, équipés de grandes places de stationnement et donc plus facilement accessibles pour la clientèle.

Puis, un jour de 1974, ma grand-mère est décédée, et ses deux fils l'ont suivie d'assez près en 1978 et 1979.

Cela a marqué la fin assez brutale de cette quincaillerie très authentique et typée, qui avait fait vivre environ quatre générations. Mais ce type de commerce situé en milieu urbain n'était plus tellement adapté à l'évolution artisanale et industrielle de cette fin de XXe siècle.

Charles Gachet

© Charles Gachet



La Municipalité va droit dans le mur

Vous souvient-il, chers Morgiens, de l'émotion suscitée à l'annonce de la démolition prochaine du bâtiment de la gare ? Articles de presse, comité d'opposition, signatures récoltées dans la rue, édition d'un livre, discussions ... Tout cela pour constater que, les jeux étant faits, le bâtiment sera démoli.

Par contre, le processus qui conduisit à cette inéluctabilité de la démolition est-il, sans doute, plus flou à votre mémoire.

Bref rappel : 1992, lors de l'adjonction de toute la partie moderne en front commercial face à la place de la gare, personne ne protesta efficacement. Pourtant c'est bien cet ajout qui empêcha notre vénérable «bâtiment voyageurs CFF» historique d'être classé et donc sauvegardé.

Dès la fin des années 90, jusqu'en 2010 environ, de multiples études, présentations, discussions au sujet de Gare Sud/Sablon aboutirent à l'adoption par le Conseil Communal d'abord d'un plan directeur localisé, puis d'un plan d'affectation partiel. Durant toute cette élaboration, toutes ces prises de décision, personne non plus ne demanda le maintien du bâtiment en question. Les jeux étaient faits. C'est seulement lorsque l'échéance se dessina, qu'on se mit à hurler !

Pourquoi rebrasser tout ce passé ? Parce qu'aujourd'hui le même processus est à l'œuvre. Dans 3, 5 ou 10 ans quand l'objet sera réalisé, on se mettra à crier : *Comment a-t-on pu faire une telle bétise ?*

Malheureusement il sera bien trop tard. C'est aujourd'hui, presque en silence, que les décisions se prennent.

Une ample réaction est urgentissime pour empêcher que Morges ne gâche une occasion en or :

De quoi s'agit-il ? Du débouché au Nord pour un nouveau passage sous-voies CFF à l'Est de la gare.

La gare de Morges sera transformée. Dans ce cadre, les CFF ont déjà lancé les études finales pour construire deux nouveaux passages sous-voies modernes, aux normes actuelles, pour accéder à des quais rallongés et remaniés. Côté Genève, à peu près à la hauteur du Croco's, le premier remplacera l'actuel (mais avec issue au nord), le second, côté Lausanne, sera creusé à droite de Lidl. Il arrivera sous-terre aux environs de l'avenue Jean-Jacques Cart.

A cette question des CFF : la ville de Morges est-elle disposée à s'associer à la construction de ce sous-voies afin de le faire déboucher au Nord vers l'avenue

J.-J. Cart ? La Municipalité a répondu NON. Aussitôt les CFF ont démarré leur étude d'un passage sous-voies construit de manière telle qu'une issue au nord ne pourra plus être réalisée ultérieurement.



© Jacques Longchamp

De toute urgence, il faut prier instamment la Municipalité de requérir le blocage de ce projet en invoquant auprès des CFF la surestimation de l'acceptation locale de ce refus et donc l'absolue nécessité d'informations, discussions publiques, d'un débat éclairé, voire d'un vote démocratique.

Pendant 60 ans, la Municipalité de Morges s'est jointe (avec plaisir ?) à toutes les voix qui s'insurgeaient contre le Canton et surtout la Confédération qu'elles accusaient d'avoir martyrisé la Ville de Morges en la coupant en deux par une autoroute renforçant la barrière du rail. Au moment où un projet, largement financé par l'argent fédéral, propose une excellente suture entre le Nord et le Sud :

la Municipalité dit NON !!!

En matière de sous-voies CFF, Morges est sans doute la championne du cul-de-sac ! Depuis 1950, lors de travaux CFF sur les sous-voies, la Municipalité a refusé par 3 fois la construction d'une ouverture côté Jura de la barrière rail/autoroute. Conséquence : depuis 76 ans, les habitants «des hauts» sont privés d'accès direct, commode aux trains et tout le monde d'une liaison confortable entre les deux parties de la ville coupées par la barrière tant décriée.

Ce non est beaucoup plus grave que l'acceptation de la destruction de l'ancien bâtiment de la gare. Quand on

construit un sous-voies entre deux portions urbaines coupées l'une de l'autre, c'est pendant 50, 100 ans et plus que cette jonction fait sentir ses avantages sur l'urbanisme, sur l'utilisation de la ville, etc. Au moment de la réalisation, il est impossible pour les constructeurs d'imaginer toutes les conséquences de leur ouvrage. Lorsqu'il s'agit d'un lien, celles-ci devraient être positives. C'est tout ce que l'on peut augurer.

Passage Nord /Sud, certes réservé aux piétons (et aux cyclistes posant pied à terre), ce nouveau souterrain est une occasion en or pour le ville : Il donne accès à des cheminements sans circulation automobile ou à circulation limitée (notamment vers Beausobre, voire Marcelin). Par la rue St. Louis, il connecte le quartier Nord-Est le plus directement possible avec l'extrémité Nord de la vieille ville. Il oriente un flux de piétons vers la promenade de Castellane avide de passages. Pour beaucoup, il sera une alternative agréable aux trottoirs sous les ponts rebutants du Moulin ou des Pâquis.

Du point de vue des usagers CFF, cette issue au Nord est aussi un cadeau pour une grande partie d'entre eux. Elle est l'accès direct à la porte du train pour tous les résidents de quartiers nord-orientaux en pleine densification.

Si on regarde les tendances actuelles dessinant l'avenir : un usage différent de la ville avec une augmentation significative des déplacements en mobilité douce, une croissance soutenue (souvent dépassant les prévisions) de l'utilisation du train, densification des quartiers résidentiels, cette ouverture au Nord du second passage sous-voies devient une évidence comme axe urbain structurant et comme accès direct indispensable aux quais CFF.

D'ailleurs, partout les communes ont compris l'enjeu et y répondent. Elles saisissent l'occasion d'une modernisation de la gare pour se doter d'un nouveau franchissement de la « barrière ferroviaire » qui les handicape. Elles offrent ainsi, en plus, aux habitants venant de toutes les directions un agréable accès au train. Voyez les sous-voies modernisés ou supplémentaires traversants à Gland, à Fribourg, à Vevey, à Martigny, sans parler de la passerelle et du passage sous-voies à Renens, etc. ...

Il faut absolument et immédiatement inciter la Municipalité à demander le blocage du projet qui engendrerait une réalisation que tout le monde regrettera amèrement : un cul de sac !

Jacques Longchamp



En 2026 André Pirlot aurait eu 100 ans.



Cette année est l'occasion de remettre à l'honneur ce sculpteur renommé.

Toutes mes sculptures sont un point d'interrogation, c'est-à-dire le symbole de l'espoir. Car le jour 3. où l'homme ne se posera plus de question, qu'il ne réagira plus, il sera écrasé par un système et ce sera la fin de toute société. André Pirlot

André Pirlot est né le 16 octobre 1926 à Ensival en Belgique, village près de Verviers, dans les Ardennes. Il était d'ailleurs très fier d'être Ardennais!

Il est venu à Genève suivre l'École des Arts Industriels et a ainsi fait la connaissance de sa femme Gil qui était morgienne, fille du peintre Gaston Faravel.

Il a commencé sa carrière en Belgique puis est venu s'installer à Morges en 1963, tout en continuant ses relations de famille, d'amitié et de travail avec la Belgique.

Son atelier était en premier dans les combles de la maison qu'il habitait au 77 de la rue Louis de Savoie. Ensuite il s'est installé dans des locaux de la commune, au-dessus des Trois Petits Tours, au bord des voies CFF.

Le métal a été sa matière de prédilection avec quelques sculptures en bois.

En quête de lumière dans le bronze, son matériau de prédilection qu'il travaille presque en orfèvre, il joue de contrastes entre les surfaces polies en miroirs dorés et les «entrailles» laissées brutes et sombres, histoire de dire que malgré ses zones d'ombre, l'homme tend toujours vers la lumière. Car dans la géométrie organique abstraite dont les jeux de construction et de déconstruction évoquent ses espoirs, ses doutes et ses contradictions, l'homme est toujours là: tête schématique et mains stylisées. Françoise Jaunin

Sa vie d'artiste a été jalonnée d'expositions.





Il a réalisé entre autres des sculptures monumentales en acier inoxydable et en bronze que l'on retrouve en Suisse, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis et en Algérie.

A Morges, au parc de Vertou se dresse l'une de ses sculptures: «L'eau, Source de Vie».

Vous pouvez en voir encore dans la région, à Cossonay «Dynamisme», au World Trade Center à Lausanne «Elan Vital» et bien d'autres encore.

J'ai eu la chance d'être amie avec André Pirlot et de partager de beaux moments avec lui et sa famille. C'était un homme chaleureux, très attentif aux autres, aimant le contact et enthousiaste. Les fêtes à la belge étaient fréquentes chez eux et beaucoup de morgiens s'en souviennent.

Pour ma part, les visites de travail à la fonderie à Fleurier dès 5 heures du matin, le montage des expositions, la rencontre avec des gens très divers, les transports en tous genres, les discussions animées, les balades en montagne... tous ces moments de partage m'ont beaucoup enrichie.

Pour le mettre à l'honneur plusieurs événements ont été organisés à Morges:

Actuellement et jusqu'en novembre, le Musée Forel expose 5 œuvres d'André Pirlot dans les salles d'exposition.

On y visite également le travail réalisé par la classe de Magali Cheseaux autour des œuvres d'André Pirlot.

Le Musée Bolle présentera du 3 octobre au 13 décembre une exposition monographique mettant en lumière une belle variété d'œuvres.

L'Espace 81 présentera du 22 octobre au 29 novembre une exposition retraçant les œuvres d'André Pirlot dans la ville. Les croquis des enseignes ainsi que des photographies des œuvres extérieures seront présentés.

L'Office du Tourisme propose 4 dates de balade dans Morges au fil des œuvres d'André Pirlot. Il reste encore celles du 26 septembre et du 17 octobre à 15 heures.

De plus un dépliant présente les œuvres monumentales de la région.

L'art réside dans un jeu de rapports entre temps forts et temps faibles, entre clair et obscur, couleurs froides et couleurs chaudes, creux et pleins: c'est le rythme qui entre en résonance avec ce que l'on a en soi de plus profond et qui crée l'émotion. André Pirlot

Claire Schenk



© Photos Claire Schenk

Les 1^e, 2 et 3 août derniers, l'Abbaye des Amis de Morges a fait vibrer la Ville de ses festivités triennales.



La cantine, installée au centre de la place de fête du Parc des Sports et entourée des forains, a été une nouvelle fois le théâtre des moments chaleureux et amicaux qui rythment nos Fêtes depuis plus de 130 ans.

C'est en effet en 1894 que fut créée l'Abbaye des Amis de Morges, suite à la fête populaire de la même année. Mais notre Abbaye puise ses racines au cœur de l'Histoire, puisque c'est en 1527 que la franchise du papegay fut accordée aux bourgeois de Morges.

Sa devise est : « Pour la Patrie », et son but de maintenir les traditions, de fortifier les sentiments patriotiques parmi ses membres, de développer et perfectionner le goût du tir.

Ainsi, l'Abbaye des Amis de Morges, forte aujourd'hui de quelques 350 Consœurs et Confrères, organise, tous les 3 ans le premier week-end d'août, un concours de tir pour ses membres et une Fête populaire sur 3 jours, les samedi, dimanche et lundi.

Avant la Fête et pendant 4 jours, les Consœurs et Confrères ont pu s'essayer à la cible « Abbaye » au Stand des Effoliez, cible cachée à 300 mètres et dont les résultats, jalousement gardés secrets, sont dévoilés le dimanche de la Fête, à la surprise générale.

Un tel tir n'est possible que grâce à nos fidèles cibles, qui agitent les palettes à la ciblerie (sans aucune aide informatique !), emmenés par notre Confrère Philippe Weiss, qui a fêté ses 40 ans à cette fonction. Merci et Bravo à lui !

Félicitations à nos Rois 2026 : René Fayet (Roi à la cible « Abbaye »), Patrick Zurn (Vice-Roi à la cible « Abbaye »), John Desmeules (Roi des Tirs à Prix) et Jean-Marc Sapin (Vice-Roi des Tirs à Prix).

Après le couronnement des Reines et des Rois, moment symbolique chargé d'émotions et rythmé par la « valse des pots de fleurs », le cortège en Ville et la Verrée des Reines et des Rois sur la Place de l'Hôtel-de-Ville sont des moments forts, à ne pas manquer.

En tête des parades flotte fièrement la bannière de l'Abbaye, inaugurée en 1994 lors du centième anniversaire, portée avec rigueur et respect par notre Banneret Grégoire Bersier, en poste depuis 2000 et qui mérite une nouvelle fois tous nos chaleureux remerciements.

Cette année, Madame Christelle Luisier, Présidente du Conseil d'État vaudois, nous a fait l'honneur et l'amitié de participer à notre journée officielle du dimanche 2 août en qualité d'invitée d'honneur. Ses propos ont su captiver l'auditoire, et nous la remercions encore de sa présence et de son engagement en faveur des traditions vaudoises.

Aucune tradition de notre vie publique ne plonge plus vigoureusement ses racines dans le passé. L'Abbaye en est la continuatrice, et le pont entre hier, aujourd'hui et demain, sachant préserver ses coutumes tout en étant résolument tournée vers l'avenir. Toutes les générations s'y côtoient et fraternisent, dans une ambiance conviviale.



Avant de conclure, il faut surtout saluer et remercier tous les membres qui s'investissent pour faire vivre l'Abbaye et nous permettent d'organiser une telle manifestation.

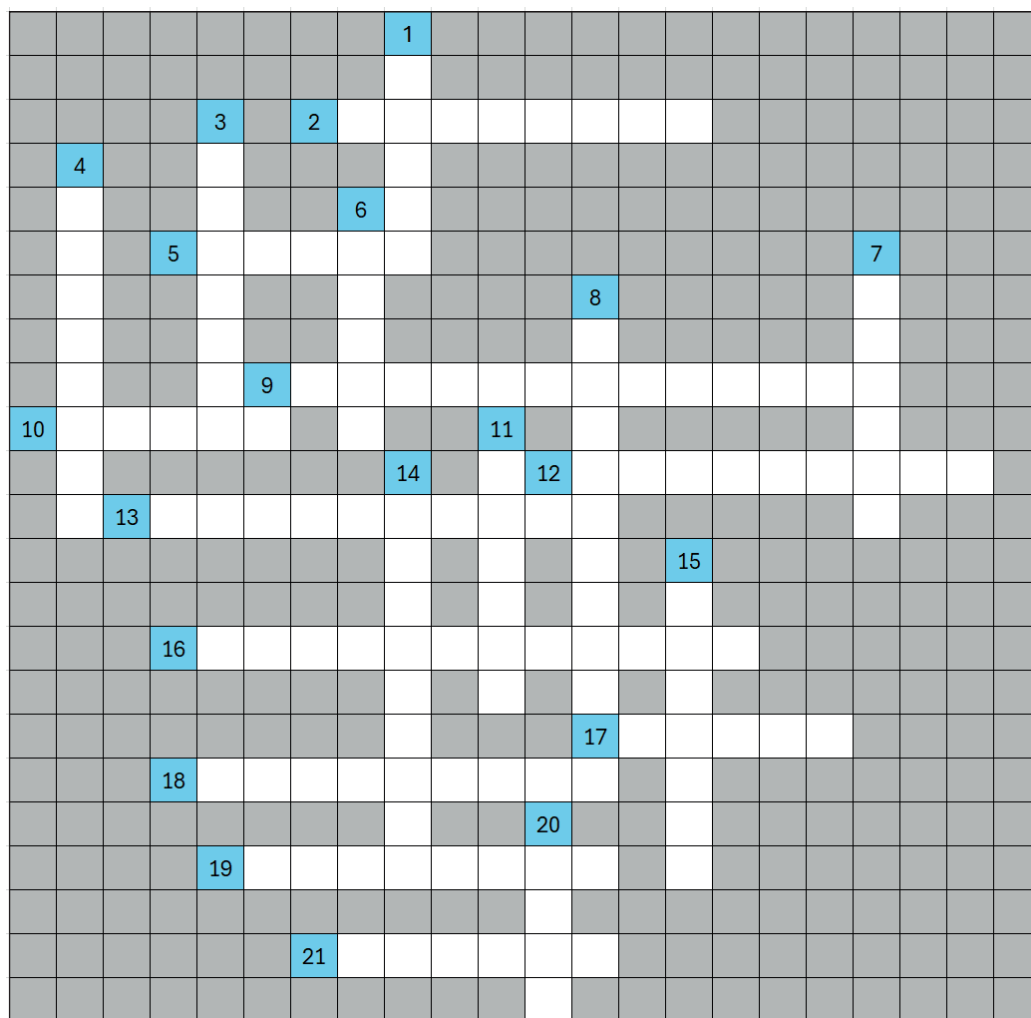
Mais la meilleure manière de découvrir l'Abbaye des Amis de Morges reste d'en devenir membre, et de vivre ces festivités de l'intérieur !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre prochaine Fête en 2029, et, avant cela, chaque année lors d'un loto morgien et lors d'un Caf'Conc'.

*Pour l'Abbaye des Amis de Morges
Steven Kubler, Abbé-Président
Jenny Dénéréaz, Greffière*

<https://abbaye-morges.ch>

Mots croisés - Châteaux viticoles de la côte



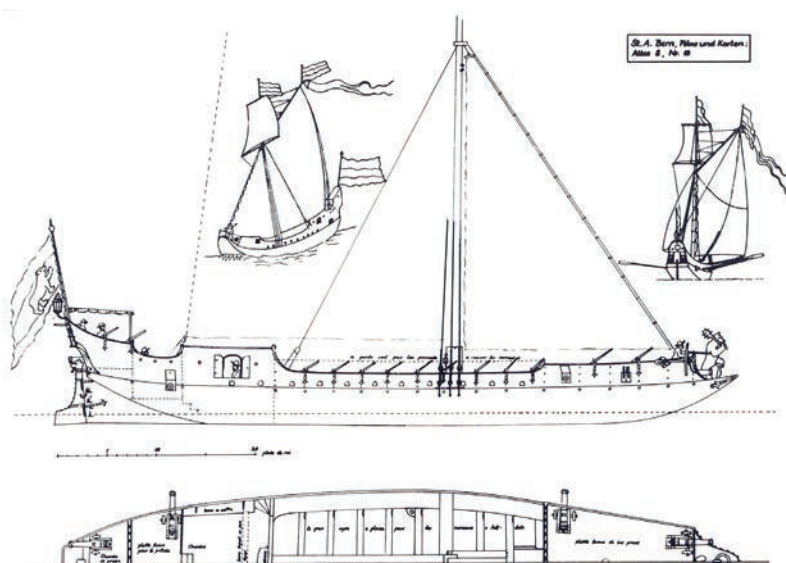
- 1 Son vignoble en fait le plus petit des châteaux viticoles vaudois
- 2 Un phare de luxe sur les hauts de Morges
- 3 Certainement le plus vieux château viticole de sa région
- 4 Se situe à la sortie d'Aubonne par là où passaient les Romains
- 5 Une petite seigneurie aux mains de la famille Mayor de Montricher
- 6 Habité pendant 256 ans par la famille de Goumoëns
- 7 Un vignoble aux pieds d'argile et un joyau au milieu de la côte
- 8 Pour aller au jardin du château il faut traverser la route de l'Etraz
- 9 On y fait du vin et c'est là que le velcro est né
- 10 Caché mais heureux au milieu du village
- 11 On y fête aussi les épouvantails
- 12 Fief de deux familles, l'un des châteaux est un manoir de brique rouge
- 13 Les iris sont à la fête chaque année pour ce château au vignoble en plein sud

- 14 Flanqué au milieu du village, il en est son poumon et jardin
- 15 Un dimanche à la campagne à jouer au swing golf
- 16 Treize hectares en un seul mas regroupé autour de ce château
- 17 Un cadre unique avec son jardin à la française
- 18 Deuxième château de ce village, propriété de la ville de Lausanne
- 19 Bâti sur une colline avec sa double haie de charmilles
- 20 Cet ancien prieuré fût le domicile de l'écrivain Guy de Pourtalès
- 21 Château aux trois tours carrées avec son bassin en forme de trèfle

Mots croisés proposé par Gérard Landolt

réponses sur notre site web :
<https://asm-morges.ch/bulletin>

Des galères ... du Léman



D'abord un petit rappel sur ce navire. C'est le premier bateau à moteur dès les temps reculés. Les Grecs, les Romains, les phéniciens ainsi que toutes les populations en relation avec des mers, avaient déjà trouvé des moyens pour avancer sans voile.

Le moteur composé de beaucoup de rames animées chacune par un, deux ou trois « moteurs » très bon marché, attachés au banc, à usage unique mais une fois cassé que l'on jetait déjà ! Petite consommation, légèrement augmentée pour la bataille. Pour les rejets un récipient circulait de banc en banc à la demande du concerné. A l'époque de Mazarin, grand fournisseur de moteurs, les malheureux condamnés avaient, comme unique vengeance, le pot d'aisance qu'ils désignaient : *le Jules*.

Ainsi le galérien était lié en permanence à son banc : ramer, manger, dormir et...mourir ! Etaient ses seules conditions. Donc l'hygiène n'existait pas et l'on parlait de l'odeur de la chiourme exhalée sur des kilomètres à la ronde.

Au XVI^e siècle les galères de méditerranée étaient des bâtiments impressionnants. Certains atteignaient plus de 40 m de long mais la largeur au maître bau ne dépassait guère 5 m leurs coques étaient très effilées et le tirant d'eau voisinait 1.50 m la vitesse n'excédait pas, en nage de déplacement les 3 nœuds, qui pouvait aller jusqu'à 8 nœuds avec une cadence maximum de 26 ramées par minute durant un vingtaine de minutes. Ensuite des rameurs flanchaient complètement.

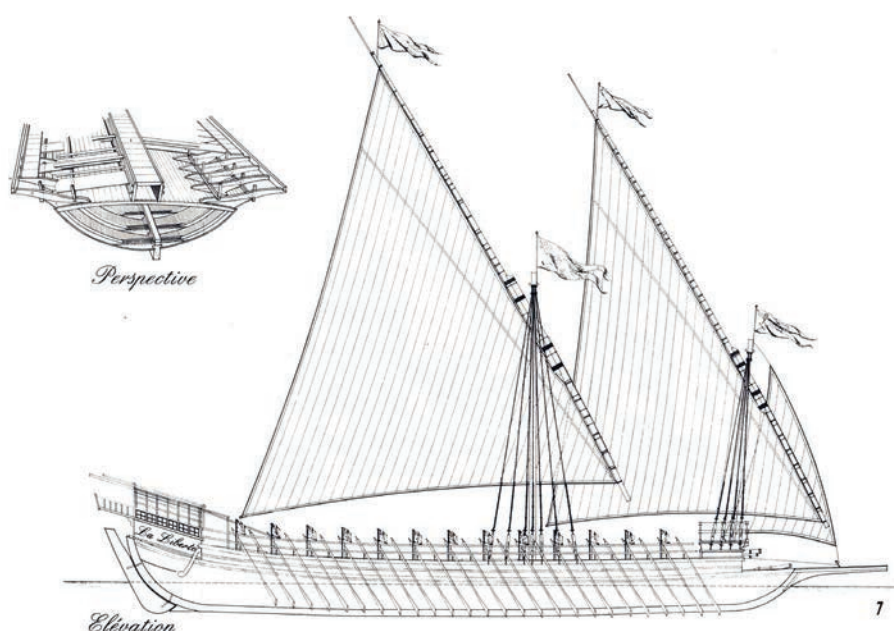
Avec l'emprise des rames, la largeur du bâtiment était énorme donc peu maniable.

La tactique de bataille consistait d'abord de se placer face à l'ennemi, de le bombarder de grenaille avec le canon de proue puis à chercher le contact de l'adversaire pour se lancer l'abordage et entamer des corps à corps à coups d'épées ou d'instruments « contondants ! ».

Plus localement ; passons aux galères lémaniques.

Le Léman était entouré de puissances politiques qui ne cherchaient pas spécialement à agrandir leurs territoires ou leur influence. Avec le traité de Lausanne de 1564 une ligne fictive partageait le lac en son milieu.

En fin du XIII^e siècle la Savoie avait fait construire par des Génois 4 ou 5 galères avec, tout de même, 80 à 120 rameurs. Mais les deux rives du lac étant savoyarde ; il n'eut pas de sorties guerrières. Puis, le pays de Vaud conquis, « protestantisé » et bien réglementé par Berne dès 1536 ; quelques escarmouches auraient eu lieu provoquées par des tensions entre Genève, la Savoie et les Bernois-vaudois !



LL.EE. commandent à Genève d'abord en 1585 puis vers 1665–1666 l'édification de deux célèbres unités. *Le Grand Ours et le Petit Ours*.

Ces bâtiments étaient plus petits que ceux de Méditerranée. La galère bernoise n'avait pas l'aspect ni les (rares) qualités de sa cousine méridionale. La grande baie de Morges et ses vents dominants bien orientés est le meilleur abri du Léman. Son port jouissait depuis longtemps d'une grande activité marchande, ceci bien avant la réalisation des digues et guérites.

Curieusement, les galères bernoises étaient stationnées à Genève la plupart du temps, malgré leur difficulté de quitter le Petit Lac par période de bise. Elles ont mouillé à Morges quelques mois en 1683 puis en 1686 pour être démolies l'année suivante. Curieux manège car cette flottille de guerre disparue, c'est l'Armada de Savoie qui vint se réfugier à Morges en 1690, fuyant l'invasion lancée par les troupes de Louis XIV. Ces bateaux rentrèrent six ans plus tard dans leur patrie, peu avant la fin de l'exécution du port (1696)

Les grands développements des transports des marchandises et des personnes vont connaître des hauts et des bas en fonction de profonds effets liés aux nouvelles découvertes, aux nouveaux Seigneurs du commerce, et malheureusement aussi aux ressentis de conflits.

À suivre !

Philippe Schmidt

Quizz

- 1 Depuis quand la Fête de la Tulipe existe-elle à Morges ?
- 2 Combien de bulbes ont été plantés entre le Parc de l'Indépendance et les décorations en ville (fontaines, quais etc. ...) pour parer la ville de tulipes en 2026 ?
- 3 Où la Morges prend-t-elle sa source ?
- 4 Citez quelques arbres du Parc de l'indépendance, venus à l'origine des États -Unis ou de l'Amérique latine ?
- 5 Quand Emmeline Forel a-t-elle renommé le musée en l'honneur de son mari ?
- 6 Où se trouve «la Taupinière» à Morges et à quoi a-t-elle servi ?
- 7 Citez deux bâtiments de Morges qui ont, en partie, une toiture faite avec des tuiles plates vernissées ?
- 8 Pourquoi privilégiait-on des escaliers à vis (colimaçon) au Moyen-Âge ?
- 9 Quel est le sobriquet des habitants de Morges ?
- 10 Voici le 101e bulletin de l'ASM, de quand date le premier ?

Quizz proposé par Vren Delafontaine
réponses sur notre site web : <https://asm-morges.ch/bulletin>

Un mouvement d'horloge du Château de Morges existe-t-il toujours ou est-il disparu ?

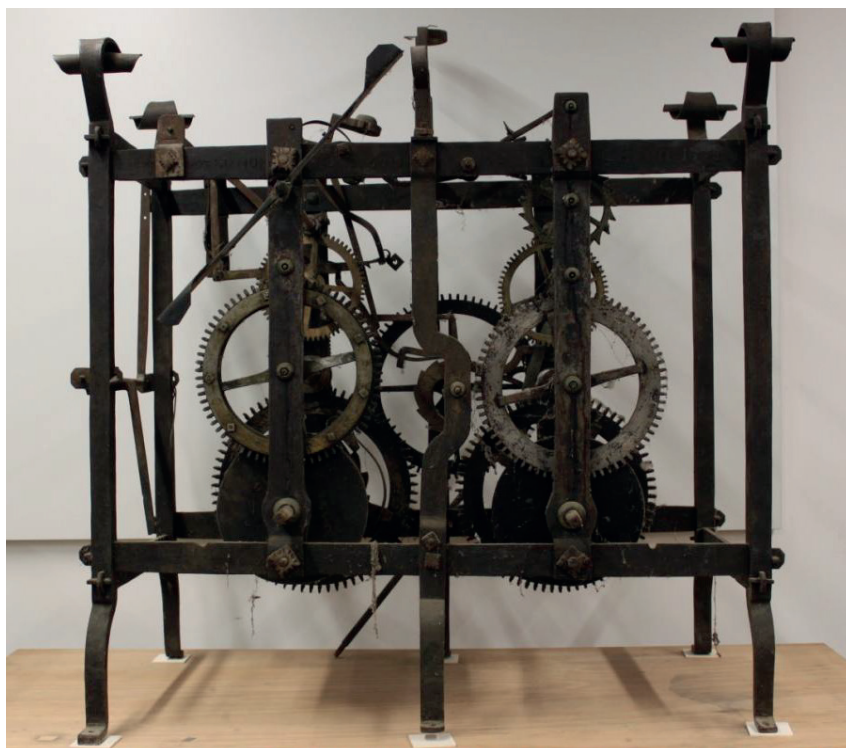
Il s'agit de l'horloge de la porte de Colovrex :

- Oui cette horloge existe.
- Elle provient vraisemblablement de la tour-porte de Colovrex (l'entrée côté Genève).
- Elle se trouvait ensuite dans la tour-donjon du château.
- Le cadran circulaire taillé dans la molasse a chassé les armoiries bernoises.
- C'est H. Perregaux qui est l'auteur des plans de la lucarne avec sa cloche et du cadran de 1845.
- Ce mouvement est restauré, à la demande de M. Pascal Pouly conservateur adjoint, par la haute école ARC de Neuchâtel.
- La restauration est totalement terminée. Le mouvement siège dans une vitrine de l'école.
- Mais il semble que le château n'a ni les moyens ni l'espace nécessaires pour exposer cette merveille.
- Et enfin une anecdote. Dans les années 1960 l'horloge du château était capricieuse ! par temps maussade et humide elle avançait, mais durant l'été sec et chaud, elle...retardait. ¹
(il s'agit du mouvement 1890-1970!)

Madame Célia Fontaine, étudiante à l'ARC a rédigé son mémoire de fin d'étude sur ce mouvement : Traitement de conservation-restauration HECR Arc, Master en Conservation-restauration.

En voici un descriptif bien vulgarisé...

FAIT PAR MOI HENRI GOLAY DU CHENIT 1773, Voilà une affirmation précise. Était-il aussi attaché à la maintenance de cette mécanique ?



Pourquoi la ville est allée au Sentier, Derrière la Combe, chercher ce cartel alors qu'à Gollion Daniel-Louis Chenaux élaborait, à même époque, des mouvements très semblables et d'aussi bonne qualité. ²

Morges décide le 25 octobre 1773 de remplacer l'ancienne horloge du Marché. Après paiement de dix-neuf louis d'or, la nouvelle mécanique arrive le 6 décembre pour le jacquemart de la porte Colovrex. Le mouvement se meut sur le donjon du Château lors de la création de la lucarne et du cadran Perregaux en 1845, pour y demeurer jusqu'en 1880-1890. Une autre horloge succédera jusqu'en 1970. Le dernier sursaut est une horloge électrique encore en activité.

Notre horloge âgée de 253 ans est composée de deux mouvements verticaux dans une cage. Sur la photo on distingue, en partant du bas, les deux roues-tambours (ce sont, avec les poids, les moteurs) A droite : le temps

avec rouages de démultiplication aboutissant au système d'échappement à ancre de recul régulé par le pendule de suspension à lame de ressort.

A gauche la sonnerie des heures uniquement et sans répétition. Un levier de déclenchement activé par le pignon secondaire du temps agite la bascule qui surprend la grande détente puis la petite, tout cela se met en branle avec la crémaillère, la roue du limaçon. Et... enfin la roue d'arrêt bloque l'envolée qui ne peut pas s'emballer car freinée par un ventilateur.

Simple et efficace ! Mais surtout tellement ingénieux que l'on ne peut qu'admirer la poésie de cette mécanique qui fractionne notre temps.

Alors à quand le vernissage de ce trésor ?

Philippe Schmidt

1 Parce que les poids étaient en molasse

2 Celui de Cossonay sur le vieux collège tourne toujours car animé par des passionnés !

Madame Fida Kawkabani Vingt-deux ans de rédaction



Cinquante-sept bulletins, mille pages, rédigés en plus de vingt ans.

Nous souhaitons rendre hommage à notre rédactrice, Fida, qui a un parcours remarquable. Enseignante et Directrice d'école au Liban, elle a fait le choix de s'installer en Suisse avec son mari. Maman comblée d'une fille devenue Docteure en médecine, Fida a officiellement intégré le comité de l'ASM le 25 mai 2005. Toutefois, son implication a débuté bien avant, dès l'année 2004, lorsqu'elle a pris les rênes de la rédaction de notre bulletin à partir du numéro 43. Depuis cette date, elle a peaufiné, conçu et rédigé près de 60 éditions de notre publication, représentant ainsi plus de la moitié de l'ensemble des bulletins. Cet exploit mérite d'être souligné.

Nous lui exprimons toute notre gratitude pour son engagement indéfectible, sa fidélité et le sérieux de son travail au fil des années.

Merci Fida

De tout le Comité & ses anciens membres

Mises à l'enquête



2026-92 - Rue de Lausanne 41-43

Sur la parcelle n° 461, à l'emplacement de l'ancienne station-service située à l'entrée de Morges en provenance de Lausanne, un projet de construction est mis à l'enquête. Le programme prévoit l'implantation d'un commerce COOP au rez-de-chaussée, avec une station-service assortie d'un espace de vente, surmonté de plusieurs niveaux d'habitation. Le bâtiment prend place dans un secteur de transition, entre des zones industrielles et les premières séquences résidentielles de la Rue de Lausanne.

Le projet développe une volumétrie importante, formant une façade continue sur la rue tout en ménageant un espace creux au centre de la parcelle. Les logements sont répartis en deux ailes latérales, tandis que le rez-de-chaussée se consacre au programme commercial et aux accès véhicules. L'ensemble, assez compact, s'inscrit dans une zone où cohabitent déjà trafic routier, servitudes techniques et flux de mobilité variés.

Si le programme mixte peut répondre à certaines attentes, notamment la densification des zones d'entrée de ville et la réutilisation d'une parcelle déjà fortement anthropisée, la Rue de Lausanne constitue un axe structurant et une véritable « vitrine » de Morges. Son urbanisation engage l'image d'ensemble de la commune. Cet emplacement stratégique mériterait donc une réflexion approfondie sur l'architecture, le paysage et la qualité des espaces publics. Or, dans sa forme actuelle, le projet peine à convaincre. La volumétrie, bien que conforme aux normes, apparaît très imposante dans un contexte déjà marqué par différentes constructions techniques et industrielles. La superposition d'un programme commercial très présent avec des logements de plusieurs étages crée un effet de masse accentué, sans véritable articulation avec les bâtiments voisins. L'expression architecturale, par ses lignes et ses façades, contribue peu à l'identité du secteur ou à la création d'une entrée de ville valorisante. La façade sur rue ne propose par ailleurs qu'une animation limitée, malgré la présence d'un commerce.

Dans ses documents stratégiques et ses communications publiques, la Ville de Morges réaffirme régulièrement sa volonté de réduire le trafic motorisé, de pacifier les axes urbains et de renforcer les mobilités douces. Pourtant, l'acceptation de projets tels que celui-ci semble aller dans une direction opposée. La multiplication des accès dédiés aux véhicules et la place centrale accordée à l'automobile renforcent mécaniquement la circulation dans un secteur déjà saturé. Cette situation crée une réelle incohérence entre les ambitions affichées et les décisions concrètes d'aména-

gement. Alors que la Ville aspire à un apaisement des axes urbains, le projet proposé contribue plutôt à renforcer le caractère routier du secteur et à maintenir une forte dépendance à la voiture. Cette contradiction mérite d'être mieux considérée afin d'assurer une planification cohérente, lisible et fidèle aux engagements publics de la commune et à son développement futur.

Enfin, la question du paysage paraît secondaire dans le dossier : les éléments végétalisés sont proposés en limite de parcelle et sur les balcons, et l'on peine à percevoir une réelle intention de créer un espace extérieur de qualité pour les habitants ou pour les usagers. La volonté de densifier une zone déjà urbanisée et de répondre aux besoins en logements est compréhensible, mais cet emplacement stratégique mériterait une ambition architecturale plus discrète. Une meilleure intégration urbaine, un traitement paysager renforcé et une réflexion sur la qualité des espaces publics contribueraient à faire de cette entrée de ville un véritable lieu de transition harmonieux entre Morges et son territoire environnant.

Peut-on appeler un bon projet un bâtiment qui répond au programme mais ne contribue pas à la qualité esthétique et urbaine de la ville ?



2026-86 - Avenue de Chanel 41

Le projet mis à l'enquête sous la référence 2026-86 prévoit la démolition du bâtiment principal (à droite sur la photo) et de ses deux annexes. À leur place sera construit un bâtiment de cinq logements.

Le projet prévoit l'abattage de trois arbres. Toutefois, le dossier montre une volonté de limiter cette perte : plusieurs arbres existants seront conservés ou transplantés durant le chantier. Des plantations compensatoires sont également prévues, avec plusieurs essences d'arbres et une haie diversifiée. Dans ces conditions, et compte tenu des mesures prévues, l'abattage apparaît acceptable. Sur le plan architectural, on ne peut pas vraiment parler ici de la disparition d'un bâtiment particulièrement remarquable. La question est plutôt celle de la transformation progressive du quartier. L'Avenue de Chanel, autrefois caractérisée par ses maisons et leurs jardins, voit depuis quelque temps se multiplier les projets de démolition et de reconstruction.

Une nouvelle maison disparaît ainsi au profit d'une construction plus dense, plus conforme aux standards

actuels de l'habitat. Le nouveau bâtiment sera probablement plus performant sur le plan énergétique et répondra davantage aux exigences contemporaines. Mais, projet après projet, le caractère résidentiel et historique du quartier tend à s'effacer. Ce ne sont pas nécessairement des bâtiments exceptionnels qui disparaissent, mais un ensemble de maisons, de jardins et de petits volumes qui donnaient au quartier son identité. La transformation est compréhensible et parfois nécessaire, mais elle pose la question de ce que l'on souhaite conserver de l'identité de ces quartiers.

Philippe Kloeti

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2026

L'Assemblée est précédée par l'inauguration de la Fontaine des Eaux-Minérales en présence de nombreux membres et d'un public de voisins du site qui ont eu l'amabilité de partager ce moment avec l'ASM.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 2 octobre 2025

Le procès-verbal a été publié dans le bulletin 99 paru en décembre 2025. Il est approuvé à l'unanimité.

Le Sentier de la Morges a encore souffert des intempéries, nécessitant des interventions pour son maintien. Le pont de la Vuachère, déplacé par l'érosion, sera remplacé par un passage à gué.

L'ASM a publié trois bulletins sur divers sujets, dont les 40 ans de l'association, le Léman de Morges, et des souvenirs locaux. Nous remercions Madame Fida Kawkabani pour son travail de rédactrice et Monsieur Salvatore Gervasi pour le graphisme.

Notre Comité a perdu les compétences de Madame Kawkabani, qui a décidé de se retirer après 19 ans d'implication, dont 60 éditions de notre bulletin. Nous lui sommes reconnaissants pour son engagement et son sérieux.

L'exposition «ASM, 40 ans de Sauvegarde du Patrimoine Morgien» à l'Espace 81 a rencontré un grand succès, et le Prix du Mérite 2025 a été remis lors du vernissage pour une superbe restauration à l'avenue de Marcelin 18.

Rapport sur les comptes

L'année 2025 est la dernière affectée par les dépenses du Sentier de la Morges, comptabilisées dans un compte dédié comme en 2023 et 2024. La comptabilité de ce chantier s'est clôturée avec l'exercice 2025. Les comptes révisés ont été envoyés à nos principaux sponsors pour finaliser leurs dossiers. Cette année se termine par une perte d'exploitation due à une baisse des dons et cotisations d'environ CHF 1'000 par rapport à 2024. Le passif du compte Sentier de CHF 1'565.67 a également été enregistré comme perte d'exploitation, tout comme les frais de gestion des bulletins qui ont sensiblement augmenté. Le capital de l'Association au 31 décembre 2025 s'élève à CHF 10'626.58.

Rapport des vérificateurs des comptes

Messieurs Michel Bezençon et Joseph Weissen présentent leurs conclusions, qui s'alignent avec les pièces justificatives. Les opérations sont jugées conformes aux objectifs de l'Association, et les justificatifs confirment l'exactitude des soldes au 31 décembre. Le capital initial au 1er janvier correspond aux écritures de clôture 2024. Un décompte séparé a été réalisé pour les opérations liées au Sentier de la Morges, afin de fournir des comptes précis aux donateurs, le résultat négatif ayant été déduit du capital, qui est de CHF 10'626.58 au 31 décembre 2025.

Budget et cotisations

La présentation du budget ne fait part d'aucune remarque. La cotisation annuelle de CHF 20.- est maintenue. Le budget permettra de revenir aux chiffres noirs par quelques mesures d'économie en relation avec le postage des bulletins.

Le budget et les cotisations sont approuvés

Élection de la commission de vérification des comptes

M. Michel Bezençon, termine son mandat, M. Joseph Weissen devient Président rapporteur et M. Sam Vuilleminier, actuel suppléant, devient membre. M. Eric Voruz est élu membre suppléant

Mutations et élections au Comité

Madame Fida Kawkabani ayant fait part de sa décision de quitter ses fonctions, le Président présente la candidature de Madame Nadia Vagnière, experte de Morges par son engagement avec les Guides, et communicatrice confirmée, elle est élue par acclamation. Les autres membres ayant été réélus en 2024 pour un mandat de trois ans, ne sont pas soumis à élection cette année, ils continuent leurs mandats

Élection du Président :

Le président est réélu par acclamation

Organisation du Comité

Président & trésorier (ad-intérim)	Jean-Pierre Morisetti
Secrétaire	Gérard Landolt
Resp. site et réseaux	Susannah Taylor Butterworth
Coord. Guides	Vren Delafontaine
Resp. événementiels	Nadia Vagnière
Resp. mises à l'enquête	Philippe Kloeti
Rédaction du bulletin	Jean-Pierre Morisetti & Susannah Taylor Butterworth

Mutation au sein des membres

Le président annonce la disparition de plusieurs personnes membres ou proches de l'ASM, Mesdames Marie-Louise Favre, Ginette Michaud, Monsieur Pierre-Yves Bachmann.

L'ASM compte à ce jour 302 membres

Divers et propositions individuelles

La parole n'est pas demandée, la séance est levée à 20h15. Elle est suivie d'un convivial moment de partage agrémenté d'un sympathique apéritif.

Gérard Landolt

Morges, un coup d'œil dans le rétro

21 juin 1969 : la première pierre est posée.
25 janvier 1973 : un nouvel hôpital prend vie à Morges !



Photos de Gilbert Hermann